



Quoi de neuf?



Quoi de neuf ? Les brèves cholongeardes

N° 10 - Juin 2025

Hommage et remerciements :



L'équipe municipale tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des habitants ainsi qu'à toutes les personnes présentes samedi 14 juin 2025 pour rendre un dernier hommage à Bruno Kramarczewski.

Par votre présence, vos paroles, vos gestes de soutien et votre recueillement, vous avez témoigné de l'estime, de l'affection et du respect que vous lui portiez. Ce moment de partage, empreint de dignité et d'émotion, a été à la hauteur de l'homme qu'il était : engagé et profondément humain.

Merci à chacun d'avoir contribué à faire de cette cérémonie un hommage sincère et touchant. Votre mobilisation a été d'un grand réconfort pour ses proches, sa famille et l'ensemble de ceux qui l'ont connu.

Mairie de Cholonge

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

tel : 04 76 83 91 27

mairiedecholonge@orange.fr

<https://cholonge.fr>



@mairiedecholonge

Permanence publique :

Le mercredi de 14h à 18h



Conseil Municipal : nouvelles élections



Suite au décès du maire et selon la procédure préfectorale, un Conseil Municipal extraordinaire a été réuni le 18 juin à 19h30 afin d'élire une nouvelle équipe qui officiera jusqu'à la fin du mandat, en mars 2026.

Ont été élus à l'unanimité :

- ⇒ Maire : Patrick KAITANDJIAN
- ⇒ 1er Adjoint : Régis SICARD
- ⇒ 2ème Adjoint : Mercédès PELLAFOL

Les autres membres de l'équipe municipale sont maintenus dans leurs fonctions. L'équipe continuera à œuvrer avec le même investissement pour la Commune et ses habitants.

Bibliothèque

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

Entrée : côté préau couvert



Ouverture au public tous les
premiers samedis du mois,
de 10h à 12h

Eclairage public :



Suite au sondage public au printemps 2024, l'éclairage nocturne a été modifié pour une extinction quotidienne de 22h à 6h à partir du mois d'avril.

En conséquence, la facture d'électricité de la commune a été impactée positivement en terme de consommation :

⇒ 2023 à 2024 (avant modification) : 19972 kw/h

⇒ 2024 à 2025 (nouveaux horaires) : 6610 kw/h (- **67,31%**)

Les travaux débutés en 2025 par TE38 et commandités par la Commune, comme le remplacement intégral des lampes actuelles par de l'éclairage à LED sur l'ensemble du territoire, permettront d'ici 2027 d'effectuer d'autres économies d'énergie.

Agenda

- **Scène ouverte** : vendredi 4 juillet à 18H à la salle festive.
- **SHORT** : vendredi 4 et samedi 5 juillet sur la place de l'Aigle et à la salle festive.
- **Point-Livre** : ouverture décalée au samedi 12 juillet de 10h à 12h.

Réseau d'eau :



La municipalité vous informe que le passage pour le relevé des compteurs d'eau aura lieu **entre le 30 juin et le 15 juillet**.

En cas d'impossibilité pour relever soi-même, merci de contacter la Mairie au : 04 76 83 91 27, ou 06 12 94 69 16 (Patrick K).

Salle festive

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

**Réservation et renseignements
exclusivement par mail à :**

regie.cholonge@gmail.com

Association : Vivre à Cholonge



Vendredi soir 4 juillet et samedi 5 juillet, à Cholonge, se déroulera la deuxième édition du SHORT. Ce festival, version courte du FROC (Festival rural et original de Cholonge), offrira théâtre, arts vivants, animations et concert

sur la place de l'aigle et à la salle festive.

Tous les spectacles sont sans réservation, et les prix sont libres & conscients.

Programme complet sur le site vivreacholonge.wixsite.com/asso ou www.facebook.com/vivreacholonge.

En préambule, l'association propose **le vendredi soir, à partir de 18h, une scène ouverte pour les tous les talents cholongeards , petits et grands** : musique, stand-up, ou autre. Si vous souhaitez chanter, jouer de la musique, danser... ou proposer tout autre petite forme artistique, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : vivre.a.cholonge@gmail.com

Cet événement sera suivi **d'un repas partagé vers 19H30**, avant le bal folk.

Quoi de neuf ? n°10

Directeur de publication :

Patrick Kaitandjian

Rédaction et mise en page :

Aurélié Deniaud



Associations :

Vous organisez un événement qui concerne tout le village ?
N'hésitez pas à nous contacter :

mairiedecholonge@orange.fr